



BUDGET 2019 voté le 13 Mars : les chiffres significatifs.

Edito

Chers Nicolasiens et Nicolasiennes,

Le budget 2019 est le dernier que la municipalité actuelle aura à exécuter, en effet, celui que nous voterons en 2020 sera mis en œuvre après les élections par ceux et celles que vous aurez choisis. Cette année et malgré la maîtrise des dépenses, voir ci-dessous, nous avons dû nous résigner à augmenter une nouvelle fois les impôts communaux de 5% soit environ 50 000 €. Ceci pour pouvoir disposer des moyens d'assurer à la fois le service de la dette et nos choix politiques en matière, notamment, d'aménagement des voies principales de notre ville et préparer l'avenir. Une partie de cette augmentation sera couverte, pour ceux qui sont concernés (88% des ménages), par la nouvelle baisse de la taxe d'habitation décidée par le gouvernement.

Le Maire

Dominique CHAUVIERE

Dépenses de fonctionnement	Montant	Recettes de fonctionnement	Montant
Charges à caractère général	658 850,00	Atténuations de charges	10 000,00
Charges de personnel et frais assimilés	955 500,00	Produits des services, domaine et ventes diverses	144 000,00
Autres charges de gestion courante	507 400,00	Impôts et taxes	1 861 065,00
Charges financières	75 000,00	Dotations, subventions et participations	562 500,00
Charges exceptionnelles	35 500,00	Autres produits de gestion courante	71 200,00
Dépenses imprévues	16 371,31	Excédent de fonctionnement reporté	292 011,31
Virement à la section d'investissement	610 365,00	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 210,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00		
TOTAL DEPENSES	2 948 986,31	TOTAL RECETTES	2 948 986,31

Opérations d'investissement			
Opérations	Dépenses	Recettes	Solde
Aménagement Rues Nantes et Châteaubriant	773 667,58	271 074,00	-502 593,58
Aménagement av. Jean Burel	200 000,00	124 110,00	-75 890,00
Matériel, mobilier SERV TECH	42 108,47	0,00	-42 108,47
Extensions de réseaux	40 000,00	0,00	-40 000,00
Confluences	39 000,00	0,00	-39 000,00
Travaux de voirie	32 000,00	48 903,79	16 903,79
GR Bâtiments communaux	30 100,00	33 700,00	3 600,00
Autres opérations d'équipement	56 086,94	2 000,00	-54 086,94
Total équipement	1 212 962,99	479 787,79	-733 175,20
Op. financières. (pour mémoire)	314 875,00	1 048 050,20	733 175,20
Total avec op. financières	1 527 837,99	1 527 837,99	0,00

NB : le budget investissement est ici remplacé par les dépenses/recettes par opération prévues.

SOMMAIRE

Flash Infos Avril 2019

Page 1 :

- ✓ Le Budget chiffres significatifs

Page 2 :

- ✓ Vie municipale Echos de conseil municipal

Page 3 :

- ✓ Informations pratiques

Page 4 :

- ✓ Vie des associations

Vie Municipale : Brèves des réunions des conseils municipaux

Conseil Municipal du 13 Mars 2019 (voir le PV complet sur le site de la ville)

1. **BUGDET 2018** : le compte administratif 2018 est adopté par 17voix (le Maire étant sorti) et 1 abstention (Mme GEFFRAY).
2. **BUDGET 2019** :
 - a. Vote des dépenses, recettes de fonctionnement et d'investissements(voir P1) : adoptées par 17 voix et 2 abstentions (Mmes GEFFRAY et BAUDAIRE).
 - b. Vote des taux d'imposition : après débat il est proposé soit d'augmenter les recettes fiscales de 54 432€ (+5%) soit de maintenir les taux actuels tout en sachant que les bases seront réévaluées de 2,2%. Résultats : 10 voix pour l'augmentation des recettes (D. CHAUVIERE, D. LAMARQUE, A. GUIHARD, F. GAUDIN, B. CAMUS, M. CONCINA, R. RIAUD, C. DAVID, P. FRIOT, J. DELORME), 8 voix pour le maintien des taux actuels (C. MAHE, A. BAUCHET, A. BAUDAIRE, MF MARTEL, D. GUIHO, P. GUERCHET, S. GUERCHET, S. CARPENTIER) et 1 abstention (A. GEFFRAY).

Conseil Municipal du 23 Janvier 2019

1)- PRESENTATION DU NOUVEAU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) par M. Gilles BERTRAND, PDG de la SPL La Roche, et Fabien MAHEAS, Co-Directeur de la SPL La Roche.

- 1) 2009 : Mise en place du contrat éducatif local (CEL) avec 4 communes.
- 2) 2014 : Mise en place des nouveaux rythmes scolaires : transformation du CEL en Projet éducatif de territoire (PEDT). Ce PEDT est l'occasion d'un partenariat renforcé avec l'inspection d'académie. C'est également un outil qui permet d'aller à la recherche de nouveaux financements. Il sera évalué annuellement par un comité de suivi et une commission citoyenne.

Le PEDT est réécrit tous les 3 ans. Il a été réécrit suite au changement de rythme scolaire des écoles de Saint-Nicolas-de-Redon et Fégréac à la rentrée 2018-2019.

Le coût de revient du service est réparti comme suit : 1/3 supporté par les familles, 1/3 financé par la CAF, 1/3 subventionné par les communes. Le contrat CAF fixe des objectifs (nombre d'heures à réaliser annuellement par activité). Quand l'objectif est atteint, la structure perçoit la totalité du financement. Si l'objectif n'est pas atteint, le financement est versé au prorata. Si l'objectif est dépassé, il n'y a pas de financement complémentaire.

Mercredis éducatifs : Au prochain Conseil d'administration sera présentée une projection financière intégrant l'impact d'une tarification pour les mercredis matins (sans repas).

Plan Mercredi : La communication sur le plan mercredi évoque une prise en charge par la CAF d'1€ par heure. Mais concrètement, cette prise en charge ne concernera pas toutes les heures effectuées. Le calcul des heures prises en charge à 1€ de l'heure est réalisé en fonction d'une période de référence ; le nombre d'heures du mercredi entre septembre 2017 et septembre 2018, comparativement au nombre d'heures du mercredi entre septembre 2018 et septembre 2019. Les heures prises en charge à 1€ par la CAF heure sont uniquement les heures supplémentaires. Mais parallèlement, le plan mercredi modifie également le taux d'encadrement (retour au niveau d'encadrement d'avant la réforme des rythmes scolaires) ce qui correspond à une charge supplémentaire pour la structure. Globalement, le plan mercredi représenterait ainsi un surcoût estimé à 5 000 € sur un an. Toutefois, il n'est pas exclu que la contractualisation des Plans Mercredis devienne une obligation à moyen terme pour bénéficier des prochains dispositifs de financement, comme ce fut le cas pour le PEDT précédemment. Ainsi, la SPL La Roche proposera aux communes d'adhérer au Plan mercredi, qui impliquerait la signature d'une convention avec la CAF.

2) Les projets autofinancés : Présentation de la plaquette : « 10 ans de projets autofinancés ». Les projets autofinancés ont correspondu à un besoin de réinventer une politique jeunesse, en renouvelant la politique classique du local jeune, qui ne correspondait plus aux besoins et aux usages. En 10 ans, plus de 4 000 adolescents ont été touchés par la politique jeunesse, et 350 jeunes sont partis en séjour dans le cadre des projets autofinancés.

2 - ACTUALISATION DES MEMBRES DES COMITES CONSULTATIFS :

Finances – communication : Christopher GUILLOU, Maryvonne CRETE, Robert PANHALEUX, Isabelle GAUTIER, Marie-France MASSON, Bernard DEBARRE, Philippe LE THIEC.

Affaires scolaires, enfance, jeunesse : Serge BAUCHET, Simon NAULIN, Rose SEBILLET, Didier BIDAUD.

Urbanisme, environnement : Jean-Michel BARON, Jean-Pierre FORGERON, Jean-Claude GEFFRAY, Daniel BERARD, Louis-Marie BORET, Françoise DREAN, Maarten BRONKHORST, Bertrand MENARD.

Vie associative, sports, loisirs, culture : Gérard BAUTHAMY, Chantal HOUIX, Marie-Françoise JOUVANCE, Marie-Madeleine DIGUET, Anne-Marie MOULTAULT, Monique GUEMENE, Laëtitia HERVET.

Voirie, réseaux, bâtiments : Christopher HANSEN, André BLOYET, Jean-Yves SIBETH, Gérard QUERE, Gabriel LEBOT.

La composition des comités consultatifs est approuvée par 16 votes pour et 3 abstentions (S. GUERCHET, P. GGUERCHET, A. GEFFRAY)

3 - PROJET D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE JEAN BUREL – DEMANDES DE FINANCEMENT

Le montant global estimatif de l'opération s'élève à 163 580 € HT soit 196 296 € TTC qui se décomposent comme suit :

Travaux :	116 300 € HT
Réfection de l'éclairage :	27 500 € HT
Maîtrise d'œuvre :	14 380 € HT
Divers :	5 100 € HT

Le Département 44 prendrait à sa charge une partie des travaux à hauteur de 35 000 € environ via une convention de remboursement de frais. Afin de financer cette opération, il est proposé de solliciter les subventions suivantes :

Dotation d'équipement des territoires ruraux :	40 895 € soit 25% de la dépense HT
Dotation Répartition des amendes de police :	10 000 € soit 7% de la dépense HT
Fonds de concours Redon Agglomération :	39 462 € soit 25% de la dépense HT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter ces subventions pour financer le projet.

Informations Pratiques

Transports scolaires: pour la rentrée 2019 / 2020, **les dates d'inscription vont du 6 Mai au 14 Juin. Attention :** les inscriptions reçues après le dernier jour de l'année scolaire (soit le vendredi 5 juillet 2019) **seront pénalisées de 20€** de plus, pour obtenir un duplicata du titre de transport, venir le chercher au bureau du syndicat et envoyer une enveloppe timbrée pour le retour.

Informations concernant le SPANC (Assainissement non collectif) : Lors de la dernière commission urbanisme et environnement, le responsable du SPANC, a présenté le dernier rapport de cet organisme public dont une des missions est de contrôler les installations d'assainissement non collectif des habitants des cantons de St Nicolas et Guémené (essentiellement situées dans les villages et la campagne). Sur notre commune, plusieurs dizaines d'installations sont non conformes et nécessitent des travaux en raison de la pollution plus ou moins importante qu'elles occasionnent. **Les propriétaires concernés recevront bientôt un courrier de la mairie pour leur rappeler leurs obligations et les informer sur les aides financières qu'ils peuvent obtenir pour les travaux.**

Informations CCAS :

Nouveau service Des visites bénévoles au domicile des personnes âgées isolées avec le CCAS

Un constat : l'isolement des personnes âgées.

Depuis plusieurs mois, les membres du CCAS de la commune ont repéré des difficultés chez de plus en plus de personnes âgées et handicapées, qui souffrent de solitude et d'isolement. Les bénévoles ont souhaité mettre en place un dispositif pour recréer du lien social, et contribuer à un environnement favorable au maintien des personnes âgées à domicile le plus longtemps possible. Ce sont d'ailleurs les membres du CCAS eux-mêmes qui ont eu envie de s'engager et de devenir les premiers visiteurs.

Pourquoi des visites à domicile ? Pour bavarder, boire un café, lire le journal, jouer à un jeu de société, faire une promenade... Le but est le lien social, l'échange, en complément avec d'autres interventions qui peuvent avoir lieu au domicile (aide ménagère, soins...), et non en remplacement de celles-ci.

Une mission de service civique pour 6 mois : Pour coordonner les bonnes volontés et recenser les personnes souhaitant recevoir de la visite, les élus ont souhaité engager une jeune volontaire dans le cadre d'un service civique. C'est **Romane Pascual**, nicolasienne de 24 ans, qui a été choisie, pour travailler en lien avec **Madame Riaud, Vice-Présidente du CCAS**. Elle aura également à assurer la communication autour de ce projet, auprès des nicolasiens, des professionnels de santé et de l'aide à domicile, du CLIC, et de la presse. Sa mission durera 6 mois, pendant lesquels sa première tâche sera, avec les bénévoles, de chercher un nom pour ce projet. Pour financer le projet, le CCAS sollicite le soutien financier du Département et de la Conférence des financeurs de Loire-Atlantique.



Vous êtes intéressé(e)s pour en savoir plus, recevoir une visite ou être bénévoles ? Contactez nous en remplissant le questionnaire situé à la fin de ce bulletin ou par courriel ou par téléphone.

Courriel : ccas@saintnicolasderedon.fr 02 99 71 13 04



Terrains à vendre : La commune de St Nicolas de Redon propose 18 terrains constructibles dans le lotissement du Moulin à Vent, libre choix du constructeur.

Pour toute information

s'adresser à la Mairie - service urbanisme au 02 99 71 49 67.

Annnonce recrutement :

L'accueil familial thérapeutique, service à vocation départemental rattaché au CHS de Blain, recrute sur le département 44. Il s'agit d'accueillir à son domicile une personne adulte, présentant des troubles psychiques stabilisés, et de l'accompagner au quotidien. Pour plus de renseignements, contactez le service par **téléphone: 02.40.48.89.13/17 ou 02.40.48.65.28, ou par mail aft.nantes@ch-blain.fr**

Vie des associations de Saint-Nicolas

Pour publication, toute manifestation est à signaler à la Commission Culturelle & Sportive à la Mairie.

Pour renseignements complémentaires s'adresser directement au représentant de l'association

Avril

11 : Danse nicolasienne

14 : Rando VTT , pédestre et Cyclo RV Salle des sports (organisée par le Club VTT).

Mai

4 : Stage, reconnaissance des maladies et protection des arbres (Mémoire Fruitière des Pays de Vilaine 02 99 72 44 25).

4 et 5 : Centre Culturel Maritime de Nantes autour de la péniche La Marne -Animation Secteur de la Digue

9 : Danse Nicolasienne : Salle du Château d'Eau.

11 : Concert organisé par l'association « Le Petit Opéra » S. Pierre Etrillard

19 : Brocante organisée par l'Amicale Laïque – Salle du Château d'Eau

29 : Loto organisé par l'OGEC et l'APEL en soirée à la Salle Pierre Etrillard

Juin

4 : Tournoi de pétanque organisé par le club des Aînés,(terrain stabilisé)

8 : Après-midi vélo organisé par L'Association Vivre et Agir au Pays (tél. : 06 82 30 47 39)

8 : Spectacle humoristique organisé par l'Association de Chasse de St-Nicolas.

9 : 3ème « Tournoi Foot Rire » organisé par le Foot Loisirs au « *stadio municipale* »

15 : Fête de l'Ecole de l'Herbinerie

21 : Fête de la Musique à la Digue

28 : Spectacle Pierre Lemarchal (P. Etrillard)

29 : Kermesse de l'Ecole Ste Anne

Juillet

7 : Quinsignac Animation Loisirs : Vide Grenier réservé aux particuliers ; (Linéaire maxi 5 m, emplacement gratuit sans inscription).

11 : Concert « Les Musicales » Salle P. Etrillard

Août

4 Fête « A Dimanche au Canal » lieu : « Le Coude » face Ecole Montessori_ Organisée par les Canaux de Bretagne.

10 : Initiation et mise en pratique de l'écussonnage (Stage d'une demi-journée, organisé par Mémoire fruitière des Pays de Vilaine 02 99 72 44 25)

25 : 34ème Fête de la Chapelle St Joseph à la Provotais

Septembre

7 : Forum des Associations – Salle des Sports

15 : Loto Amicale laïque (salle P. Etrillard)

15 : Fête du Patrimoine : sortie association Histoire et Patrimoine de Saint-Nicolas de Redon.

Octobre

6 : Loto Club des Aînés (salle P. Etrillard)

19 : Loto OGEC (salle P. Etrillard).

Message de l'association « Petit Patrimoine » : l'association souhaite participer à l'inauguration de l'école St-Anne pour présenter des photos de classe de toutes les époques. Nous avons besoin de votre collaboration, si vous possédez des photos, n'hésitez pas à contacter le 06.76.85.49.03 (mail geoden.colin@orange.fr).

Questions à la Municipalité : (à retourner à la Mairie)

Posez vos questions soit en découpant le document ci-dessous à déposer à la Mairie soit via le formulaire « contact » sur le site de la Mairie www.saintnicolasderedon.fr/fr/nous-contacter:

NOM et Prénom

N° de téléphone Courriel :

Adresse

Votre question :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....